

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9<sup>ème</sup>)

## JE SUIS RETOURNÉ EN ALLEMAGNE...



A l'occasion d'un voyage en Autriche, durant les vacances de Pâques, j'ai eu la possibilité d'aller à Lindau (Allemagne) sur le lac de Constance. Par parenthèse, au cours de mon séjour dans le Voralberg j'ai également eu l'occasion de me casser la jambe gauche (fractures du péroné et de la malléole).

Mais la question n'est pas là ; je ne veux ici que comparer l'attitude des Allemands à celle des Autrichiens à notre égard.

Autant les premiers m'ont paru froids, distants, peu disposés à la collaboration, autant les seconds sont cordiaux, amènes, pleins de bonne volonté pour le rétablissement de relations correctes entre nos pays.

A Lindau, on se sentait chez l'occupé qui n'accepte pas l'occupation, chez l'ennemi, en somme. Les Allemands ont maintenant envers les Français l'attitude que ceux-ci avaient envers eux de 1940 à 1944. Il fallait voir avec quels éclairs de joie sadique chez les uns, avec quelle brutalité haineuse chez les autres, ils nous disaient qu'ils ne pouvaient rien nous vendre, du moment que nous n'avions pas de marks (nous sommes restés à peu près trois heures en territoire allemand). Notre exubérance collective était loin de les dérider. Dès qu'ils se rendaient compte à qui ils avaient affaire, ils se hâtaient de faire semblant de nous ignorer et de prendre un visage fermé, hostile. Seuls, s'amusaient de nous voir, ceux qui avaient connaissance d'une petite mésaventure qui nous était arrivée ; j'en ai vu un faire des gorges chaudes en racontant à des compatriotes la conversation qu'il venait d'entendre : au départ du bateau, nous nous plaignions de n'avoir rien pu acheter.

Peut-être mon jugement est-il partial, peut-être n'ai-je observé que tout à fait superficiellement (en trois heures, on ne peut faire une grande enquête), peut-être me dira-t-on que je fais comme l'Anglais qui d'un cas particulier fit un cas général en ce qui concerne la couleur des cheveux des Françaises, mais j'ai l'impression que les Allemands ne nous aiment pas et que la collaboration est en train de prendre le même chemin que le « Zusammenarbeit ». D'ailleurs, sur le monument aux morts de la guerre 1939-1945, situé dans une vieille tour de la ville de Lindau, j'ai vu une couronne fraîchement posée portant ces mots : « Souvenez-vous » (en allemand, bien entendu). Dans quel sens faut-il prendre cela ?

Les Autrichiens, au contraire, ont été d'une

## AVIS

Nous sommes dans l'obligation d'avertir les camarades qui n'ont pas acquitté leur cotisation qu'ils ne recevront plus ce journal et que

### CE NUMÉRO DU BULLETIN SERA LE DERNIER

L'Amicale n'étant pas subventionnée et n'existant que grâce aux cotisations versées par nos adhérents, nous sommes contraints d'agir ainsi, à notre grand regret.

Mais, si le retard apporté au paiement est imputable à votre situation actuellement difficile (sans travail ou malade), écrivez-nous et nous agirons en amicalistes en vous gardant parmi nous, comme par le passé. Vous recommanderez vos versements dès que vous le pourrez.

### RÉUNION DES MEMBRES DE L'AMICALE DU STALAG II C

Dimanche 14 mai 1950, à 10 heures  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Sur les conseils et suggestions de plusieurs de nos camarades, nous avons décidé d'organiser cette réunion et espérons que nombreux seront ceux qui répondront à notre appel.

Pourquoi cette réunion ?

Tout simplement pour avoir une occasion de se rencontrer et essayer, comme il nous a été demandé maintes fois, de multiplier les contacts en organisant des sorties, banquets et fêtes familiales.

Le résultat de ces réunions ne peut être que profitable à notre Amicale ; cela permettra de se mieux connaître ou se reconnaître entre adhérents.

Il est évident que les familles des adhérents participeront à toutes ces manifestations au même titre que les adhérents eux-mêmes.

Nous sommes à la veille des beaux jours et essayerons, avec vous, d'organiser de belles choses.

Donc, n'oubliez pas le rendez-vous du dimanche et notez-le sur votre carnet.

Venez avec votre famille, plus nous serons nombreux, plus de suggestions nous pourrions envisager et discuter.

LE BUREAU.

correction, d'une gentillesse que je me plais à signaler. Ils ont eu pour nous des attentions touchantes, ils ont cherché à nous amuser le plus possible, même ceux qui n'étaient pas

(Lire la suite page 2.)

## LE PRÉSIDENT

*vous parle...*

Beaucoup de camarades ont eu, pour Pâques, la surprise de recevoir une lettre de l'Amicale leur rappelant le règlement de leur cotisation.

Nous sommes obligés, en effet, et ce, à notre grand regret, croyez-le bien, d'agir ainsi en constatant que les retardataires sont nombreux et que le rythme de rentrée de nos cotisations ne nous permet pas d'envisager nos possibilités financières.

Nous savons bien que c'est souvent l'oubli ou le manque de temps qui sont cause de cela et c'est pourquoi nous avons décidé de rappeler à nos adhérents que nous attendons leur obole.

Les résultats sont très encourageants et nous remercions tous ceux qui nous ont répondu, ou qui, ayant eu un empêchement quelconque, le feront dans les jours à venir.

N'oubliez pas que les demandes de secours sont toujours nombreuses ; qu'elles viennent d'une veuve de camarade décédé en Allemagne, d'un camarade soigné dans un sana ou un hôpital, de la famille d'un camarade mort des suites de sa captivité en laissant un ou plusieurs enfants, nous n'en laissons aucune sans réponse et il est évident que nous faisons toujours notre possible pour aider selon nos moyens. Dans les cas dignes d'intérêt, le moins que nous puissions envoyer est une somme de 1.000 ou 1.500 francs et ces envois font subir de gros « chocs » à notre caisse !

Nous avons 14 orphelins de père et de mère, recueillis par leurs oncles, tantes ou grands-parents qui, hélas ! ne sont pas des gens fortunés. Pour Pâques, nous avons envoyé à chacun de ces orphelins une somme de 1.500 francs.

Les ressources de notre caisse proviennent de vos cotisations et de dons. Puisque nous avons commencé cette œuvre d'entraide ensemble, continuons-la tant que nous le pourrons. Payez sans retard vos cotisations : c'est de vous que dépendent le nombre et l'importance des secours que nous pourrions octroyer à ceux qui sont dans la pénible obligation de nous en demander.

Je pense que vous êtes tous de mon avis et que nous n'aurons pas à déplorer de défection cette année.

A l'avance, je vous en remercie, pour tous les membres du bureau et pour tous ceux qui auront encore besoin de notre aide.

G. MANIN.

FOL PRES 402

# PÊLE-MÊLE ou SOUS LE REGARD DU MIRADOR...

Peintre au pistolet à la firme « Auto Union », Lanciaux est le maître-coq de quelques camarades qui mettent leurs ressources alimentaires en commun.

Cette affectation lui est due grâce à un « macadam » incurable (classement hors concours) qui lui fait garder la chambrée. Le farniente des siestes prolongées lui fait souvent oublier les fonctions qui lui ont été dévolues.

A la rentrée des firmes, le menu n'étant guère frugal, un de ses camarades de « popote » l'interpelle :

« Alors ! la « Flemme », qu'est-ce qu'il y a pour la croûte du soir ? »

— Epatant, mon vieux ! une boîte de sardines avec un pain d'épices ! »

\* \* \*

Novembre 1944, 1 heure du matin : La R. A. F. vient de pilonner la ville sérieusement. Les baraques du XIII/226 sont en flammes et leurs occupants quittent les abris effondrés, sommairement vêtus. La « Bredower Strasse », où tombent encore les dernières bombes incendiaires, craque sous les lueurs du brasier, et, dans l'âcre fumée, les prisonniers se hêlent et se regroupent...

Des civils allemands nous interpellent et sollicitent notre aide pour sauver leur mobilier. Sur notre refus, quelque peu narquois, ils adressent leur requête à un Feldwebel S. S. qui, renseigné sur notre attitude, pousse le « coup de gueule » traditionnel et nous ordonne d'entrer dans la fournaise. Inutile de regimber, le pistolet est dégainé. Nous posons nos musettes dans la rue et nous nous exécutons. Dans les chambres enfumées de l'entresol, quel chantier ! Béhéty s'attaque à une horloge murale, un autre à une garde-robe, et je me contente de tirer la machine à coudre.

Dans la rue, les civils allemands et leur mentor armé attendent anxieusement (pour les meubles !) le résultat de l'expédition.

Le premier qui passe la porte d'entrée dépose triomphalement contre le trottoir le portrait d'Hitler... Notre spadassin botté, le pistolet toujours impérieusement braqué, n'a pas sourcillé !...

Que diable ! le Dieu de la guerre doit être le premier sauvé de la « Terror Angriff ! » D'ailleurs, notre camarade avait très bien compris qu'un pareil trépas devait lui être épargné.

Je suis derrière Béhéty dont le carillon détraqué martèle le dos, et ce n'est qu'en appuyant la machine à coudre contre un bahut que je réussis à la faire tenir debout, les pieds de fonte m'ayant abandonné dans les escaliers de pierre... Maigre butin !...

Au second voyage, nous nous sommes concertés et un camarade qui s'est éclipsé, est chargé de porter nos sacs au bout de la rue. Aussitôt entrés dans l'immeuble, nous récupérons les victuailles abandonnées dans les armoires et, en un bond, nous sautons par la fenêtre donnant sur les jardins. Quant à notre Feldwebel, je crois qu'il y est encore !!!

Mes amis, si vous êtes, un jour, de passage à Stettin, allez à la Bredower Strasse ; le fin et subtil esprit germanique a, certainement, immortalisé dans la pierre, cette figure symbolique qui caractérise bien le III<sup>e</sup> Reich, à cette époque : un superbe officier prussien (la Force) se faisant bafouer cyniquement par ses inférieurs kakis, qu'il croyait asservir...

\* \* \*

Neubrandenburg II A, 1943. — La lettre d'un P. G. belge est affichée à la « Kommandantur » ; trois lignes sont soulignées au crayon rouge par la censure : « Prends courage, ma chère... Les Anglais vont bientôt débarquer, etc. ». Dans la marge, une grosse écriture a tracé : « Oui, et nous les attendons ! »

Naturellement, lors du débarquement, la lettre avait disparu de son cadre grillagé, et pour cause : le mur de l'Atlantique, qui n'était pourtant pas en carton-pâte, avait été abandonné par les « petites bottes » !

A la « Bomben Fabrik » de Barth Holz, un camarade (j'aurais dû mettre un k !) s'approche du directeur et lui expose, par le truchement d'un interprète, ses doléances : il est scandalisé par le fait qu'un de ses collègues français gagne 15 marks de plus que lui, pour le même rendement...

« L'homme vert », le blaireau penché, tire cérémonieusement son carnet et condescend à s'occuper de la question. Au pays de l'ordre nouveau, la Justice doit régner, voyons ! Et puis, bon motif pour la propagande.

« Mōsieu. Vous marié ? Quel âge ? Matricule ? Profession ? Le nom de votre femme ? Prénoms de vos enfants ?... etc., etc. »

J'observais discrètement l'incident et je m'attendais à ce que Herr Direktor, auquel les civils parlaient au garde à vous, s'enquit de l'échelle double de sa grand-mère !

A la paye mensuelle, notre imbécile percevait la somme habituelle, et son camarade de tour perd les 15 marks pour être mis au même tarif !

La Kollaboration n'a pas récompensé son admirateur : j'ai retenu le comique de la situation, en regrettant le tort involontaire causé par la propagande des négriers Sauckel-Laval. Le préjudice causé ne fut pas bien grand : le mark allemand était alors aligné sur l'étaalon fer-blanc.

\* \* \*

Bartolomé : C'est la rentrée des firmes et Bartolomé opère sa « descente » de rat de cave en gare de Tornay... Sur son ordre les quatre-vingts prisonniers s'alignent dans l'obscurité, face à la station pour la fouille de rigueur. Bartolomé opère de suite aux premiers rangs de la colonne et déleste les « Actionnaires » de « Weiss und Freitag » des fagots faits de chevrons sciés (Verboten !) et des blocs de sel récupérés dans les caves des maisons sinistrées (Verboten itou !). Et le butin s'amoncelle sur le trottoir... Quelle aubaine : son avancement étant fonction du poids des prises effectuées ! La fouille terminée, la compagnie s'ébranle, mais fait bizarre, au passage de la grille du kommando, les prisonniers sont rentrés en possession de leurs biens... L'explication se devine : pendant que Herr Bartolomé opérerait en queue de colonne, les premiers rangs, sous l'œil amusé et complice du gardien (Tchèque bon teint !) puisaient dans le tas ! Puis, plus loin, la re-distribution judicieuse était faite. L'obscurité complice avait facilité le tour de passe-passe et l'arrivée en gare de nouvelles firmes occupait l'offensive de rafle de notre Feldwebel ; avec de tels « grendins » il savait qu'il fallait opérer vitesse V ! Comme le disait ce bon Liset : « Il a dû faire une drôle de « tranche ! » Ainsi, notre héros aux huit campagnes (quatre de betteraves sucrières ; elles comptaient double en ce temps-là !) avait encore une fois été roulé, savez-vous — comme on dit à Bruxelles !

JULES LAUVAUX.

## A TOUS NOS CAMARADES

Vous qui avez besoin d'un renseignement, n'oubliez pas que tous les mardis, la permanence du Stalag II C, est assurée par les membres du bureau de l'Amicale, de 5 h. 30 à 7 h. 30.

Si vous ne pouvez vous déplacer, téléphonez-nous, ce même jour, à TRI. 78-44.

Si vos occupations vous appellent dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, sachez qu'il existe le Club du Bouthéon avec son bar-restaurant ouvert tous les jours et, où vous pouvez déguster un apéritif et prendre un bon repas pour un prix très raisonnable.

## JE SUIS RETOURNÉ EN ALLEMAGNE

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

intéressés, ils m'ont, en particulier, soigné d'une façon remarquable, prenant garde (autant que cela était possible) de m'éviter des souffrances.

Un jour que j'avais oublié mon portefeuille sur le comptoir d'un magasin, on vint me le rapporter à l'hôtel avant que je me fusse aperçu que je l'avais perdu. Lorsque j'eus mon accident, le fils de l'hôtelier tint à prendre part au transport du brancard : mes camarades durent presque l'obliger à leur céder sa place. Très complaisamment, les paysannes et paysans de la vallée du Montafon en costume local, le jour de Pâques, se laissèrent photographier, gardant souvent la pose pendant que de nombreux amateurs opéraient.

Partout, on ne voyait que visages ouverts, souriants. Nous en sommes revenus enchantés. L'Autriche (du moins ce que j'en connais) est un pays charmant, aux sites enchanteurs, aux habitants sympathiques... mais on s'y casse trop facilement les membres inférieurs : j'étais le sixième Français, dans le tout petit hôpital où je me trouvais, à qui la mésaventure arrivait depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Roger GAUBERT.

Le Bureau dans un ensemble parfait prie pour le prompt rétablissement de son cher secrétaire et espère le revoir bientôt à sa place à l'Amicale où un courrier important l'attend.

## Neiges d'antan

Où sont les neiges d'antan  
Où nous allions, petits garçons  
Glissants sur la couche épaisse  
Vers l'école, dans le vallon ?  
Où sont les neiges d'antan ?

Où sont les neiges d'antan ?  
Encore enfants nous fabriquions  
Hercules neigeux et sphères blanchâtres  
Que des semaines nous contemplions.  
Où sont les neiges d'antan ?

Où sont les neiges d'antan ?  
Pour aboutir à la maison  
Pleins de contours, l'entrée fleurie  
De longs tunnels nous creusions.  
Où sont les neiges d'antan ?

Où sont les neiges d'antan ?  
Raquettes aux pieds nous enfoncions  
L'un devant l'autre, se relayant  
Pour regagner l'habitation.  
Où sont les neiges d'antan !

Où sont les neiges d'antan  
Quand tard dans la nuit, nous revenions  
De la veillée, repus, joyeux,  
Bras dessus, bras dessous, pleins de chansons ?  
Où sont les neiges d'antan ?

Neiges d'antan, neiges si belles,  
Et nos sportifs, et nos champions  
Se rappelant les gloires passées  
Avec tristesse vous regretteront,  
Neiges si belles, neiges d'antan.

LOUIS HOUOT.

Gérardmer, février 1950.

## DANS LE COURRIER

Jean REMOND nous dit : « Je m'excuse d'être si en retard pour vous présenter mes vœux et ceux de ma famille ; cependant, c'est de tout cœur que nous vous souhaitons à tous, bonne et heureuse année, bonne santé et prospérité pour l'Amicale et pour tous ceux qui la composent. »

Merci, REMOND, merci au nom de tous, pour toi et les tiens. Sois assuré que tu es tout excusé, surtout après le mandat que tu nous as fait parvenir...

Raphael POTIN de Saint-Pierre (Ile de la Réunion) nous envoie une lettre dont nous sommes heureux d'extraire certains passages fort intéressants.

« Vraiment, je me considère, — et vous devez m'approuver, — comme indifférent à l'œuvre entreprise par notre amicale, puisque depuis mon départ de France, en 1947, je n'ai pas eu le courage de donner signe de vie, et ce, malgré la promesse que j'avais faite. Il faut m'excuser, car les soucis de réadaptation à une vie nouvelle m'ont, sinon empêché, du moins conduit à un silence que je regrette. Aussi, voulant réparer, j'ai l'honneur de vous informer que j'adresse ce jour à l'Amicale, un mandat de ..... pour les années écoulées 1948, 1949 et pour 1950. »

Vraiment, POTIN, ta lettre nous fait un plaisir immense. Tu mets bien en valeur le fameux dicton : « Il n'est jamais trop tard pour bien faire. » Nous espérons que ton exemple sera suivi par certains de ceux qui sont en retard de cotisations de plusieurs années. Merci infiniment.

Alexandre GAGNAIRE écrit :

« Mon meilleur souvenir à tous et félicitations à Pilla pour son récit d'évasions *Les Nomades*. » J'attends chaque fois impatientement le prochain numéro d' *Entre Camarades* pour lire la suite de ses aventures. »

Voilà qui est tout à ton honneur, Pilla. Nous te félicitons et te remercions d'intéresser ainsi nos lecteurs.

Jean AVERSENQ envoie son « amical bonjour aux copains du II-C ». Il ajoute : « Honneur à l'ancien président Damet, félicitations au nouveau, Manin, et bonne continuation pour 1950. »

Merci, BORIES, d'être revenu sur ta décision. Nous sommes heureux de te voir rester avec nous.

Guy JOUSSE nous promet de faire l'impossible pour s'arrêter un jour rue de la Chaussée-d'Antin. Nous serons très satisfaits d'avoir ta visite, JOUSSE. Tu prendrais ainsi mieux contact avec nous que par l'intermédiaire du bulletin...

Emile MICHEL, au dos d'un important mandat dont nous le remercions beaucoup, écrit : « Avec du retard, mais sûrement. Amical bonjour à tous et en particulier aux anciens du XV/267. Courage et persévérance. »

Sois assuré, MICHEL, que nous serons courageux et persévérants. Compte sur nous.

Mme VIGNEAU nous apprend que son petit-fils Fernand VIGNEAU est maintenant à Rio-de-Janeiro (Brésil). Nous souhaitons bonne chance à notre camarade et nous espérons avoir de temps en temps de ses nouvelles.

BELLANGER Marcel s'excuse du retard apporté à son envoi de cotisation en précisant que ce n'était pas un oubli mais un manque de temps qui l'obligeait à le remettre à plus tard.

Mais combien sommes-nous comme ça, cher ami ? Nous savons bien que ce n'est pas la bonne volonté qui nous manque à tous, mais, que c'est dur quelquefois d'aller à la poste pour envoyer le petit mandat quand on a d'autres occupations plus importantes ? On se dit que c'est embêtant de se déranger pour une petite somme et si quelqu'un de nous pouvait passer lui-même pour encaisser les cotisations il n'y aurait pas de défection, nous en sommes certains. Mais malheureusement cette solution est impossible et il faut que tout le monde essaie de faire effort pour accomplir cette petite formalité une fois l'an.

BELLANGER ajoute : « C'est toujours avec plaisir que je reçois le journal *Entre Camarades* nous tenant au courant de l'œuvre que vous vous êtes assignée et des nouvelles de ceux avec qui nous avons passé ces malheureuses années de captivité. Toutes mes amitiés et cordiales poignées de main à tous les camarades du II-C et en particulier à ceux du Kommando IX/267 de Bartholz. » Merci, cher ami, pour ta lettre qui nous prouve bien ton attachement à l'Amicale.

Et voici encore quelques nouvelles reçues avant la mise en page du bulletin :

Nos camarades L. DEL RIO, G. GAUBERT, Paul BENIZET, Paul CHEVALIER, Ed. ROUSSET envoient leurs amitiés à tous les anciens du II-C. Paul DESMAISONS y joint les siennes et particulièrement aux amis du XII/203, ainsi qu'ANGELLIAUME à ceux du XII/230 de Stettin.

DUGAST Armand, de Vendée, envoie ses amitiés à tous.

Jean GUINET souhaite à l'Amicale de conserver de la vigueur. Il n'oublie pas d'envoyer ses amitiés à tous les amis.

Paul POTIER envoie son bon souvenir à ceux de Nordenham de Stettin.

Robert HENNUYER envoie le bonjour à tous, en particulier à PERIVIER, SAUVEGRAIN, VILETTE, BARBASTEGUY, de CASTRO.

Jean TRAPE transmet son amical souvenir aux anciens du II C, en particulier à DAMET, GAUBERT, PAUREAU, KELMAN et TATAVE. Il nous annonce sa visite prochaine : il sera le bienvenu.

Gérard LECONTE : amical bonjour à tous.

ROPITAL nous conseille de tenir bon et de ne pas lâcher.

Notre équipe est bonne et avec vos encouragements et la bonne volonté de tous nous tiendrons.

### CHERS CAMARADES

Si vous avez besoin de faire un achat consultez nos annonces ou demandez-nous les adresses.

Vous serez certains d'être toujours bien reçus et vous y gagnerez en vous recommandant de notre Amicale.

## LES NOMADES

### “ Souvenirs de captivité et évasions ”

par Georges PILLA (Suite)



Je prends mes repas à la cantine du camp comme si j'étais un S. T. O., cela me permet de garder les vivres qui me restent, d'ailleurs je passe absolument inaperçu au milieu des Ukrainiens, des Belges, des Hollandais et même des Allemands qui mangent là. Je profite de ce repos pour faire ma lessive.

Mes pieds vont mieux et je suis bientôt prêt à repartir. Je fais mes adieux. L'Alsacien me conduit à la sortie de la ville.

Maintenant, me voilà de nouveau seul sur la route, en excellente forme. Dans ma musette, j'ai du pain que les gars m'ont donné pour économiser mes biscuits. Je dois me rationner en tabac, car mes hôtes ont largement entamé ma provision. Je ne le regrette pas : ils méritaient bien ça.

Je marche pendant trois nuits. Le temps est beau avec de courtes ondées dans la journée. Je respecte mon horaire et ma moyenne. Instruit par l'expérience acquise lors de mes précédentes tentatives, j'observe la plus grande prudence dans la traversée des villages. Lorsque passe une voiture, je me couche aussitôt dans le fossé.

La troisième nuit, vers le matin, je fais une rencontre : un soldat de la D. C. A. qui passe à bicyclette ; je ne l'avais pas vu venir. Il me dépasse

mais, pris de remords sans doute, revient sur moi, un revolver à la main. C'est une chose que je n'aime guère. Il demande naturellement des explications sur ma présence à cette heure en pleine campagne.

C'est un jeune soldat et cela m'inspire confiance : il ne sera peut-être pas difficile de lui raconter des histoires. Je lui explique donc que je suis un civil français et que je vais travailler à Göttingen, la prochaine localité. Ça a l'air de mordre ; il me parle de la France et de Paris où il n'est jamais allé mais qui lui semble le Paradis. Je me lance alors dans la description des beautés de la ville-lumière en lui souhaitant d'y aller un jour. En mon for intérieur, je forme des vœux pour qu'il n'y mette jamais les pieds et qu'il aille plutôt se les faire geler dans une quelconque steppe de Russie. Enfin, il rengaine son pistolet et nous nous quittons « bons amis ».

Ouf ! ça va mieux. Toutefois je ne suis pas tranquille et je me retourne souvent pour voir s'il n'aurait pas changé d'avis.

Une heure plus tard, j'atteins les premières maisons de Göttingen. Je croise deux hommes qui parlent français ; c'est ce qu'il me faut. Je les rejoins. Je décline ma qualité de prisonnier évadé et je leur demande l'hospitalité pour la journée. Ce sont de braves types, ils sont d'accord et m'emmènent à leur baraque. Là aussi, un accueil cordial m'est réservé. Ceux qui rentrent du travail de nuit racontent qu'à quelques centaines de mètres du camp les gendarmes demandent les papiers à tout le monde. J'ai eu de la chance de

ne pas aller plus loin. Mon jeune admirateur de Paris ne se serait-il pas ravisé ? C'est trop tard, mon vieux. Tu as eu une belle occasion de me mettre à ton tableau de chasse ; tu l'as laissée passer ; tant pis pour toi.

Les S. T. O. me font du café, du vrai. Ça fait du bien. Maintenant, je vais dormir. On me réveillera pour le repas de midi.

Je dévore avec mes nouveaux amis un repas vraiment royal ; mes hôtes sont des « combinards » qui trafiquent avec les paysans de la région.

Je profite de l'après-midi pour remettre quelques clous à mes bottes et pour parler avec les prisonniers d'un kommando voisin ; l'un d'eux, ancien évadé, me passe un gros paquet de biscuits : c'est un cadeau qui a de la valeur.

Vers le soir, je fais mes préparatifs de départ. Ma gourde est remplie de café. Un bon repas, une rasade d'alcool et à onze heures je quitte ces hommes sympathiques et accueillants !

Une fois de plus, me voilà sur la route. C'est la ville de Kassel qui est maintenant mon but. Deux nuits passent sans incidents notables. Je franchis la Weser sur un pont à Hannover-Münden, charmante petite ville ; c'est dommage que j'y passe de nuit : la localité a l'air pittoresque. Je campe dans la forêt toute proche. Le pays devient montagneux ; cela change des étendues plates et mornes de l'Allemagne du Nord.

Je marche une troisième nuit. La route est presque toujours à travers la forêt. Ce n'est qu'aux approches de Kassel que je retrouve les champs.

Trois heures du matin. J'entends des voix sur ma droite et j'aperçois des hommes porteurs de lampes électriques. Qu'est-ce que ça peut bien être ? Je tente de les dépasser en marchant dans l'herbe des bas-côtés de la route pour étouffer le bruit de mes pas. Tout à coup une lumière m'inonde ; je me tapis dans le fossé. C'est un phare de D. C. A. Le faisceau est bien braqué vers le ciel mais tout autour, on voit comme en plein jour. Ma position est délicate ; je fais marche arrière en rampant comme une écrevisse et lorsque je suis assez loin, je traverse la route. Un large détour dans les champs et le projecteur est évité. J'ai eu chaud une fois de plus.

## LE COIN DE L'U.N.A.C.

### Faites des économies grâce à l'U.N.A.C.

Nous vous rappelons que l'U. N. A. C., s'étant assuré le concours d'un grand nombre de producteurs, peut vous procurer aux meilleures conditions tout ce dont vous avez besoin, notamment en matière de linge de corps, layettes, habillements de grosseur, bas et chaussettes, vêtements imperméables, linge de maison, parfumerie, confiserie, livres, jouets, orfèvrerie, etc.

Nous vous signalons que nous possédons encore quelques articles d'hiver en chaussures et qu'actuellement vous pouvez bénéficier de soldes intéressants.

Des chaussures d'été de nouveaux modèles sont, dès à présent, mises à votre disposition.

Cette énumération est, faute de place, tout à fait incomplète mais nous pouvons vous envoyer sur demande à l'U. N. A. C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), une nomenclature comportant les prix de tous les produits et marchandises pour lesquels nous sommes susceptibles de vous faire obtenir des avantages substantiels.

\* \*

Répondant à la demande de nombreux lecteurs isolés, nous avons pris des dispositions pour leur assurer la fourniture de tous les ouvrages français et étrangers dont ils peuvent avoir besoin (livres de spiritualité, techniques, documentaires, classiques, littérature générale, etc.).

Pour la France et l'Union française, franco de port à partir de 1.500 francs.

Nous sommes également à la disposition de nos lecteurs pour faire les recherches bibliographiques dont ils peuvent avoir besoin.

Nous pouvons, entre autres, leur faire parvenir le livre sur la captivité : « Les grandes vacances », de Francis Ambrière, édition de luxe numérotée, au prix de 800 francs au lieu de 1.000 francs (frais de port en sus), et : « En marge des grandes vacances », du même auteur, présentant des photographies originales de Stalags et de Kommandos, de Jean A. Portier, au prix de 450 fr. au lieu de 600 (frais de port en sus).

Nous disposons également de quelques exemplaires de « La Vie de Château », œuvre de notre camarade

de l'Oflag X C, Antony Sternberg, — au prix de 320 francs au lieu de 400 francs, — et quelques albums de photos, de Georges Raynaud, « Je suis un prisonnier », au prix exceptionnel de 150 francs au lieu de 425 francs (port en sus).

\* \*

D'autre part, notre ami Jean Legras du II C peut vous fournir ses vins de Champagne aux prix spéciaux accordés aux anciens P. G. :

Par caisse inférieure à 25 bouteilles : 330 fr. la bouteille.

A partir de 25 bouteilles : 325 francs la bouteille.

Et ce rendu franco domicile.

Ecrire : 2, rue de l'Allée à Chouilly (Marne).

### Conseils pratiques au sujet de la Carte

Avez-vous fait votre demande pour obtenir votre carte du combattant ?

Non !...

Alors, qu'attendez-vous ?

Si vous ne pouvez vous procurer la formule nécessaire, écrivez-nous en joignant une enveloppe timbrée. Nous vous l'adresserons.

Vous remplirez très scrupuleusement ladite formule en répondant à tous les chapitres qui vous concernent.

\* \*

Vous y joindrez :

a) Dans tous les cas :

Une copie, certifiée conforme, — par le commissaire de police de votre quartier, à Paris, par le maire en province, — de votre fiche de démobilisation ;

Un bulletin de naissance sur papier libre, — que la mairie de votre lieu de naissance vous enverra sur demande accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse ;

Une photo d'identité 4 cm. x 3 cm. ;

b) S'il y a lieu :

Une copie, certifiée conforme, — par le commissaire ou le maire, — des attestations d'origine de blessures de guerre ;

Une copie, certifiée conforme, — par le commissaire ou le maire, — des citations que vous avez pu obtenir ;

Toutes pièces justificatives prouvant vos tentatives d'évasion ;

Une notice mentionnant un motif de priorité d'examen de la demande : « blessé de guerre », « grand invalide », « évadé », « âgé de plus de 50 ans », « candidat à la rééducation professionnelle », notice à épinglez en tête du dossier.

Adressez le tout à l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre situé au chef-lieu de votre département.

Pour les camarades habitant Paris et le département de la Seine, nous nous chargeons, s'ils le désirent, de la transmission du dossier.

\* \*

Quant à ceux qui ont déjà fait le nécessaire, qu'ils veuillent bien prendre note de ce qui suit :

L'Office National des A.C. et V.G. rappelle que les candidats ayant déjà fait leur demande n'ont pas à la renouveler et que l'instruction des dossiers suit son cours normal.

Toutefois, ces camarades sont invités à compléter leur dossier par l'envoi de leur photo d'identité.

Cette photo doit comporter au dos le nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance du candidat.

Ceci concerne, évidemment, les camarades qui ont adressé leur demande directement à l'Office du ressort de leur résidence.

Mais, attention ! les candidats qui se sont adressés à nous pour la constitution et la remise de leur dossier à l'Office sont priés d'adresser leur photo à nos services et non à l'Office. C'est nous-mêmes qui en assurerons la transmission pour complément du dossier.

Alors, n'est-ce pas, pas de fausse manœuvre. Ceux qui ont adressé leur demande directement à l'Office de leur département envoient la photo à l'Office ; ceux qui nous ont adressé leur demande envoient leur photo à nos services, sans oublier de mentionner au dos tous les renseignements demandés.

L'aube me trouve dans les faubourgs de Kassel ; je meurs de soif et ma gourde est vide. Une petite rivière coule le long d'une rue ; l'eau n'en paraît pas très propre, mais tant pis ! j'ai trop soif. Pouah ! elle a un affreux goût de talc qui me donne envie de vomir... et je ne suis nullement désaltéré. Sans doute, ma « rivière » n'est-elle que le canal de déversement d'une usine de produits chimiques...

Il me faut absolument trouver des civils français. Dans mes pérégrinations à travers la ville, j'arrive près de la Fulda où je rencontre de nombreux ouvriers de toutes nationalités. Enfin, voilà des compatriotes ; d'eux, j'apprends la situation du camp du S. T. O. Il ne me faut pas plus d'un quart d'heure pour y parvenir. Tiens ! Ce ne sont pas des baraques en bois comme d'habitude, mais une véritable maison de briques. Pourtant, les hommes qui entrent et qui sortent ont bien l'allure de Français. Devant la porte, à sa petite casquette et à son blouson de cuir, je n'ai pas de peine à identifier un Parisien ; naturellement, mon premier soin est de l'interviewer. Il me conseille de ne pas chercher à entrer dans l'immeuble car un Allemand est en permanence dans la pièce où il loge avec ses camarades.

Mais, nécessité fait loi ; j'ai besoin de me reposer ; j'entre. Je monte deux étages et sur un palier, je me trouve en présence d'une femme que je prends pour une Française.

— Pardon, madame. La chambre des Français, s'il vous plaît ?

— Was ?

Aïe, aïe, aïe ! Grossière erreur ! Moi qui me targuais de certains dons de physionomiste... Changeons notre fusil d'épaule. Je « sors » mon sourire des dimanches.

— Bitte ! Wo ist der Zimmer der Franzosen ? — Hunten !

C'est dit dans une espèce d'aboïement, mais je me garde bien de reprocher ce manque d'aménité. Je redescends les étages et trouve, tout de même, au rez-de-chaussée, la chambre de mes compatriotes : c'est une grande pièce, dépendant d'un café et qui devait servir autrefois de salle de bal. Il y a bien une centaine de lits.

Là encore, on ne me conseille pas de rester. Effectivement un bureau à porte vitrée donnant sur la pièce est occupé par un Allemand qui m'a tout l'air de jouer le rôle de surveillant. Mais, je suis trop fatigué et si je repars, où vais-je aller ? Je choisis donc un lit dans un endroit sombre ; je passerai peut-être inaperçu.

Vers une heure de l'après-midi, les gars me réveillent ; je m'entretiens un peu avec eux en fumant une cigarette ; ils me préviennent qu'ils vont partir au travail et que je vais rester seul jusqu'à sept heures en attendant le retour de l'équipe de jour.

Ils partent ; je ne bouge pas de mon lit de peur de me faire remarquer. Cela m'est égal, je me repose.

Mais il est écrit que je ne dois pas rester en paix. En effet, un deuxième Allemand entre dans la chambre et parle avec celui du bureau ; je comprends qu'ils vont faire le contrôle des couvertures : il ne manquait plus que cela... Je cache sans bruit mes bottes et ma musette et disparaît sous un lit. Les Boches se mettent donc à faire l'inventaire, allant d'un lit à l'autre et comptant avec soin les couvertures. Mais, je rampe devant eux, avançant à mesure qu'ils avancent. Je fais ainsi le tour de la pièce pour revenir à ma place. Cette revue de literie dure au moins deux heures, deux heures durant lesquelles j'ai « joué » les vers de terre ; à la fin, mes vêtements sont blancs de poussière et mes mains ne le cèdent en rien à celles du moins soigneux des charbonniers, mais... ma liberté vaut bien un nettoyage.

A sept heures, l'équipe de jour revient du travail. J'aperçois le Parisien qui m'a renseigné le matin et je me fais reconnaître. Il est tout étonné de me revoir et me présente à des camarades. Cette présentation est suivie d'une invitation à dîner, « à la fortune du pot », bien entendu. Après le repas, nous allons boire un demi au café en attendant l'heure de mon départ. Là, personne ne fait attention à moi. A onze heures, sous la pluie, je quitte le camp du S. T. O. de Kassel avec dans ma poche des marks civils qu'il ne m'a pas été possible de refuser.

L'expérience m'a appris que dans une grande

ville je ne risque pas grand-chose. Aussi, je demande mon chemin à plusieurs personnes : d'abord, à un gamin, ensuite à un jeune homme. Celui-ci reconnaît mon accent et interroge.

— Franzose ?

— Ia.

— Hollander ?

Nous nous serrons la main fraternellement. Cette rencontre avec ce Hollandais me « regonfle » encore un peu plus. Plus loin, un vieil Allemand m'indique le bon chemin. Grâce à ces renseignements, je sors de Kassel sans me tromper.

A la sortie de la ville, deux amoureux s'embrassent sous l'averse. Ah ! jeunesse ! Je pense que, si tout va bien, je pourrai peut-être en faire autant bientôt en France. Mais pardon ! pas sous la pluie.

J'ai toujours un « moral du tonnerre ». Jusqu'à maintenant tout s'est à peu près bien passé. J'ai déjà couvert environ cinq cents kilomètres ; il n'y a pas de raison que cela ne dure pas. Seule, la question du ravitaillement me donne du souci. Pour atteindre Mayence où seulement je pourrai obtenir quelques vivres, il me faut au moins huit jours ; je présume que je devrai jeûner un peu, car il ne me reste qu'une quarantaine de biscuits. Les jardins des Boches peuvent s'attendre à ma visite.

A part cela, il ne me reste plus que deux gros obstacles : le passage du Rhin et celui de la frontière... si j'y arrive.

L'étape de cette nuit est faite entièrement sous la pluie. J'ai eu « le nez creux » d'emporter un morceau de toile de tente. Il n'est pas très grand, mais il m'abrite assez bien. Je le porte sur ma tête pendant la marche ; il protège mon dos et ma précieuse musette. Mes jambes, d'autre part, sont bien protégées par mes bottes ; seules, mes cuisses sont un peu exposées à la pluie.

A la halte, je m'endors dans un champ mouillé, ce qui montre bien mon degré de fatigue.

Pour faire durer, mes biscuits, je n'en mange que six dans toute ma journée avec une barre de chocolat. Comment vais-je pouvoir « tenir le coup » ?

(A suivre.)

# LISTE DES ANCIENS PRISONNIERS DU II C

dont les corps ont été transportés au cimetière de Dantzig  
venant de Stettin et des environs

NOM	Prénom	Ville	Section	Rang	N° tombe	Observations
AINET	Robert	Stettin	G	3	1411	
ARTHAUD	Guillaume	—	G	6	1507	
BALAN	André	—	G	3	1427	
BEAUJOUAN	Gaston	—	G	6	1508	
BAUDOIN	Pierre	—	G	3	1414	
BEILANGER	Roger	—	G	5	1464	
BOUCHIER	Georges	—	G	6	1496	
BOUSSOU	Paul	Bredow	G	2	1396	ou 97
BOURGUIGNON	Marcel	Stettin	G	3	1413	
BOURHE	Yvon	—	G	2	1381	
BOURNIER	Louis	—	G	3	1408	
BOUSSAGUET	Raymond	—	G	5	1462	
BREAM	Georges	—	G	5	1470	ou BRAEM
BURON	Yves	—	G	5	1469	
CAHAREL	Auguste	—	G	1	1362	
CATINAT	Gaston	—	G	6	1503	
CAUFRIEZ	Georges	Bredow	G	2	1405	
CELO	Henri	Stettin	G	5	1458	
COLIN	Henri	—	G	5	1462	
COMBE	Joseph	—	G	3	1428	
CREUSOT	Paul	—	G	2	1403	
DUBOGNE	Marius	—	G	3	1420	
DELANDRE	Francis	—	G	5	1460	
DELYLLE	Louis	—	G	3	1410	
DROUET	Louis	—	G	6	1499	
DUBOIS	Albert	DAB	G	6	1492	
DUBOIS	Albert	—	G	3	1409	ou Henri
DUCHESNE	André	—	G	6	1500	
DUPUY	Jean	—	G	5	1465	
DUROZARD	Noel	—	G	4	1308	
EMMANUELLI	Jules	—	E	7	1018	
ESPINASSE	Louis	—	G	6	1498	
GRUER	René	—	G	6	1504	(3 corps dans la même tombe.)
GUILLON	Marcel	—	G	3	1423	
GUYARD	Auguste	—	G	3	1425	
HAAGE	Albert	—	G	6	1495	
HAMELIN	Roger	Bredow	G	1	1377	
HARBON	Paul	Stettin	G	5	1461	
HIERNAUD	Lucien	—	G	3	1424	
HUBSCHER	Robert	Borzin-pow Gryfin Stettin	H	3	1700	
HUET	Marcel	—	G	3	1412	
JACQUEMIN	Louis	—	G	3	1421	
JANVIER	Armand	—	G	2	1384	
JAQUES	Marcel	—	G	4	1456	
JEANNET	Aimé	DAB	G	6	1489	
JULIEN	Isidore	—	G	3	1419	
KERWEILA	Guillaume	Police	G	6	1535	
L Aidin	Francis	Stettin	G	5	1467	
LALANDE	Georges	—	G	2	1383	
LAMOUREUX	René	—	G	4	1457	
LAPIERRE	Marcel	—	G	2	1380	
LATTES	André	—	G	6	1501	
LAURENT	André	—	G	3	1415	
LAVIELLE	Pierre	—	G	»	1430	
LE BLOAS	Joseph	—	G	5	1471	
LEDEZ	Barthélémy	—	G	6	1505	
LE MOAL	Jean	—	G	3	1431	
LESAGER	François	—	G	3	1418	
LE SANN	Eugène	—	G	3	1429	
MAGAUD	Adrien	—	G	5	1459	
MARTIN	Jules	—	G	5	1466	
MATRA	Eugène	—	G	2	1385	
MICHAUX	Louis	—	G	3	1416	
MONTREUIL	Pierre	Bredow	G	2	1404	
MULTEAU	Louis	Stettin	G	3	1406	
NAZE	Marcel	—	G	5	1407	
PAVAGEAU	Henri	—	G	6	1506	
PELLETIER	Patrice	—	G	6	1504	(3 corps dans la même tombe.)
POTHERAT	Raymond	—	G	6	1497	
QUATRECOTES	Ernest	DAB	G	6	1490	
QUILLY	Henri	—	G	6	1504	(3 corps dans la même tombe.)
RICHON	Louis	Bredow	G	2	1399	
RIMBAUD	Hildebert	Stettin	G	6	1509	
SELVES	Fernand	—	G	3	1426	
THIBAUT	André	—	G	5	1468	
TINANT	Jean-André	Stettin-Bredow	F	11	1334	
VAN MASSENOVE	Emile	Smierdnica près Stettin	G	7	1533	
VOIRY	Eugène	Stettin-Bredow	G	1	1361	
WATY	André	Bredow	G	2	1402	

## SZCZECIN (Stettin)

(suite)

Le ferry-boat de Trelleborg, qui aboutissait précédemment à Gdynia, vit son parcours considérablement raccourci : la reconstruction des ponts sur les bras de l'Oder permettait la mise en service au printemps 1948 d'une nouvelle gare maritime sur l'île d'Uznam, « Odra-Port », faisant de Szczecin la ville de transit ferroviaire entre la Scandinavie et l'Europe méridionale et balkanique.

La population est passée de 84.000 à la Libération à 90.000 en 1946, 126.000 en 1947, 158.000 en 1948, 185.000 en juin 1949. Elle dépassera sans doute les 300.000 en 1955. D'ores et déjà, le Grand-Szczecin est l'agglomération la plus vaste de Pologne : 301 km<sup>2</sup> (dont 65 % d'espaces verts). Le grand boulevard N-S de 18 km., sera une des plus belles réalisations de l'urbanisme européen. Avec 5 lycées, 10 écoles professionnelles, 1 théâtre permanent, 15 bibliothèques, 1 musée, Szczecin compte 6 hôpitaux dont l'un peut rivaliser avec celui de Bâle, le meilleur d'Europe.

Concernant le trafic portuaire, nous laisserons la parole aux chiffres :

	Szczecin	Ensemble de la Pologne	Part de Szczecin
1947 ...	726.000 t.	10.580.000 t.	6,9 %
1948 ...	3.110.000 t.	16.610.000 t.	18,6 %

A ce mois d'avril 1949, le trafic de Szczecin a été de 390.000 tonnes.

Si la part de Szczecin n'est pas encore prédominante, on notera néanmoins sa croissance rapide et on soulignera que le chiffre prévu pour 1948 n'était que de 2.680.000.

Le nombre de navires mouillant à Szczecin se présente ainsi :

Années	Entrées	Sorties	Pavillons
1947	1182	1162	12
1948	2805	2781	14

Le port de Szczecin couvre 1.326 hectares dont 393 hectares d'eaux. La longueur des quais est de 20 kilomètres.

Situé à 65 kilomètres de la Baltique à l'embouchure de l'Oder, dans la lagune Dab et le golfe de Szczecin, il est constamment embourbé par les alluvions (12 à 15 cm. par an). Chaque année, il faut draguer de 1 million à 1 million 1/4 de m<sup>3</sup> de sables.

Les lamaneurs prennent en charge les navires à Swinoujscie et les amènent à Szczecin par un chenal large de 120 à 150 mètres sur une longueur de 65 kilomètres.

Le port de Szczecin se compose ainsi :

a) Le port des voyageurs, profond de 6 à 7 m. ;  
b) Le port de la Basse-Oder, profond de 8 à 9 mètres, avec une gare de triage, des entrepôts (10.000 m<sup>2</sup>) et des cales de radoub.

Un certain nombre d'unités coulées rendent une partie de ces bassins encore inutilisables. Non loin de là s'élèvent les « forges de Szczecin » ;

c) L'île de Gryfia ou « île Supérieure », on y construit des magasins devant couvrir plus de 30.000 m<sup>2</sup>. La profondeur y est de 8 mètres ;

d) Le port central, entre les deux bras de l'Oder, la Dunczyca et la Parnica reliées par un canal. Profondeur d'eau, 8 mètres. On y trouve l'un des silos à grain les plus grands d'Europe (43.000 tonnes), la zone franche (60,8 hectares), un frigidaire pour le poisson (en construction), 3 magasins pour les carburants (58.000 tonnes) et les « bassins Cachoubes » n° 1 pour le charbon, et n° 2 pour le minerai. Un bassin n° 3 est actuellement en construction.

A la différence de l'avant-guerre, Szczecin, quoique assez bien équipé pour la manutention des céréales, se spécialise dans le transbordement des matériaux lourds. Sa position géographique l'amène tout naturellement à être le fournisseur et le débouché de la Silésie. Ainsi sur les 3.110.000 tonnes transbordées en 1948, le charbon exporté entre pour 2.456.000 tonnes, le minerai suédois et les pyrites importés pour 481.000 tonnes.

### LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Si le chiffre ci-dessus représente réellement 21 % des exportations polonaises de charbon, les minerais importés par Szczecin ne sont pas destinés exclusivement à la Pologne. La moitié, en effet, a été acheminée vers la Tchécoslovaquie.

C'est que la Tchécoslovaquie a une zone à elle dans le port de Szczecin, près d'un kilomètre de quais. La Tchécoslovaquie, qui avait obtenu au

traité de Versailles, sur le papier seulement, une zone franche à Hambourg, a présentement une fenêtre sur la mer. La collaboration économique entre les deux nations sœurs, qui s'avère si féconde en bien des domaines, apparaît aussi à Szczecin.

Huit grues de production tchèque sont en cours d'installation à côté de 10 grues fabriquées en Haute-Silésie polonaise, sur le bassin Cachoube n° 3. Ce bassin, profond de 9 mètres, construit avec des pieux Larsen de 16 mètres et des pieux de béton armé de 5 tonnes 5, au nombre de 6.000, sera spécialement destiné aux transbordements massifs. Les travaux entrepris en mars 1948 doivent être achevés en juillet 1949. Ainsi seront complétés les travaux d'aménagement qui ont commencé en septembre 1948 avec l'installation de 6 grues de 7,5 tonnes, 5 dans l'île Supérieure, et 2 autres analogues le long de la Parnica.

Ainsi l'on prévoit que Szczecin transbordera en 1949, 7 millions 500.000 tonnes de marchandises et, dans quelques années, aux termes du « plan sexennal » qui doit débiter en 1950, QUINZE millions de tonnes, principalement de charbon. Le budget qui sera accordé au port de Szczecin dépassera celui de Varsovie. Le trafic de Szczecin sera alors égal à celui des ports de Gdynia et de Gdansk réunis, l'autre grand ensemble portuaire qui joue à l'heure actuelle un rôle prédominant.

Prévisions pour 1949 : Gdynia-Gdansk, 65 % ; Szczecin, 31 % ; ports secondaires, 4 %.

Szczecin sera peut-être alors le plus grand port charbonnier d'Europe.

#### SZCZECIN ET L'EUROPE

Les travaux de dragage et la régulation du lit de l'Oder, complètement délaissée pendant la

guerre, se poursuivent. Déjà les péniches chargées de charbon descendent l'Oder. Ce fleuve va prendre une importance accrue lorsque sera terminé le canal de 309 kilomètres, qui doit le doubler en amont de Kozle puis rejoindre la Morava, réalisant ainsi la liaison avec le Danube. Cette construction, entreprise à frais communs par la Pologne et la Tchécoslovaquie qui se heurte à des difficultés techniques ardues dans les collines de Moravie et nécessite la construction de plusieurs lacs artificiels, demandera bien des années. Mais d'ores et déjà, l'on peut entrevoir quel grand rôle jouera Szczecin à l'entrée de cette artère fluviale Baltique-mer Noire.

Soulignons enfin que Szczecin est le port le plus proche pour les capitales de l'Europe centrale.

Distances (à vol d'oiseau) :

Prague-Szczecin : 375 kilomètres ; Prague-Hambourg : 470 kilomètres ; Vienne-Szczecin : 610 kilomètres ; Vienne-Hambourg : 720 kilomètres ; Budapest-Szczecin : 730 kilomètres ; Budapest-Hambourg : 920 kilomètres.

En ce qui concerne la France qui importe de Pologne essentiellement du charbon (2 millions de tonnes par an) qui va y exporter entre autres du minerai de fer de Caen (accord commercial du 30-12-1948), par conséquent des marchandises lourdes, c'est avec Szczecin parmi les ports polonais qu'elle aura le plus de rapports.

Ainsi les marins et les dockers normands sont appelés à perpétuer à Szczecin les souvenirs français déjà lointains de l'administration napoléonienne et du baron Haussmann.

Michel LENOTRE.

### UN ARTICLE DE L'U. N. A. C.

## LENTEMENT... MAIS SUREMENT

En un communiqué que nous avons reproduit le mois dernier, l'Office départemental de la Seine des A. C. et V. G. annonçait que les opérations d'attribution de la carte du combattant étaient commencées.

Après nous être réjouis de cette promptitude... à rattraper le temps perdu du fait d'une trop longue succession de décrets et d'arrêtés s'annulant les uns après les autres, nous avons eu la légitime curiosité de connaître à quel rythme, — certainement accéléré, — se déroulaient ces opérations.

Dans ce but, nous avons consulté les procès-verbaux des réunions de la commission permanente de l'Office de la Seine, cet organisme nous semblant susceptible de nous fournir un exemple-type de l'état d'avancement des travaux en la matière.

En y lisant que 415 cartes du combattant avaient été distribués en sept semaines, nous avons cru qu'une erreur s'était glissée dans ce document.

Mais, vérification faite auprès de notre camarade Barrier qui, avec un inlassable dévouement, représente l'U. N. A. C. au sein de ladite commission, force nous a été de constater que le chiffre cité était exact : 415 cartes en sept semaines, un peu moins de 60 par semaine.

Sans être grand mathématicien, on peut calculer que, pour satisfaire à l'examen des quelque 600.000 demandes qui seront soumises, prévoit-on, à l'étude de l'Office de la Seine, il faudra 10.000 semaines, soit environ 200 ans, en admettant que l'Office ne chôme pas plus de deux semaines par an.

Encore faut-il tenir compte de ce que les demandes présentées en premier lieu sont celles de blessés de guerre et d'évadés dont les dossiers de réforme et de médaille des évadés, existant déjà, rendent la décision particulièrement simple. A quel chiffre tombera la moyenne lorsque la commission se trouvera en présence de cas litigieux, tels ceux prévus aux articles 7 et 9 de l'arrêté interministériel du 23 décembre 1949 ?...

« La commission se « rôdera » avec le temps », allez-vous dire, comme nous l'avons pensé nous-mêmes.

Hélas ! là encore, il nous a fallu déchanter en apprenant que ce n'était pas la commission qui ne « suivait pas le train » mais les services qui, faute de personnel et de crédits pour en engager, étaient impuissants à présenter plus de dossiers à chaque séance.

Entre parenthèses, signalons ce détail qui serait bien amusant... s'il n'était navrant.

Depuis quelques semaines, les membres de la commission reçoivent, en compensation de la demi-journée qu'ils consacrent hebdomadairement à la

défense des intérêts des A. C. et victimes de guerre, une indemnité de présence s'élevant de 50 à 100 fr. selon leurs charges de famille (ce qui ne fait pas cher de l'heure si l'on compare aux indemnités des parlementaires, qui, eux, par surcroît, les touchent même s'ils ne viennent pas aux séances... Mais ceci est une autre question qui nous entraînerait trop loin.)

Donc, pour régler ces quelque cinquante ou cent francs, à une quarantaine de membres, deux, — vous lisez bien : deux, — employés passent leur après-midi dans une pièce attenante à la salle de réunion de la commission.

Aux dernières nouvelles, le chiffre a été réduit à un employé. Mais n'est-ce pas encore un de trop si l'on songe que la feuille d'émargement pourrait être confiée au secrétaire de séance, ainsi que les quelques milliers de francs qui, d'ailleurs, pourraient être soldés trimestriellement aux intéressés, qui ont été les premiers à suggérer cette simplification.

Et les heures de travail ainsi récupérées permettraient de dépouiller quelques dossiers de plus.

\* \* \*

Mais, à y bien réfléchir, les Pouvoirs publics ont-ils lieu d'être très pressés de voir attribuer la carte du combattant aux ayants droit ?

Plus cette attribution tardera, moins le Trésor public aura à déboursier au titre de la rente, — royale, — de 500 francs par an, due aux titulaires de la carte ayant atteint 50 ans. Car cette rente, rappelons-le, ne comporte pas d'arrérages.

En outre, il est quelques autres maigres avantages attachés à la carte et sur lesquels toutes ces lenteurs permettent de faire des économies sordides... sans doute pour faire contrepois à telles dépenses somptuaires mises en lumière par certain rapport de la Cour des Comptes.

\* \* \*

Notre ami Barrier, déjà nommé, demandait précisément, l'autre jour, devant la commission, si les anciens P. G. ne pouvaient pas bénéficier de la rééducation professionnelle.

A quoi il lui fut répondu qu'ils n'y avaient droit qu'à partir du moment où ils étaient titulaires de la carte du combattant !...

Barrier obtint d'ailleurs que les demandes de carte émanant de P. G. candidats à la rééducation professionnelle soient examinées en priorité lorsqu'elles seront accompagnées d'une notice mentionnant cette candidature.

\* \* \*

Ainsi donc, outre les restrictions budgétaires qu'il réalise en ne recrutant pas le personnel indispen-

sable, — alors qu'il conserve tant de services qui ne servent à rien qu'à assurer des prébendes à quelques favorisés, — ainsi donc, l'Etat a un intérêt visible à ralentir les travaux d'attribution de la carte.

Et c'est sans doute pourquoi deux mois après le début du fonctionnement, dans le département de la Seine, de la commission compétente, celle-ci n'est toujours que « provisoire » parce qu'incomplète du fait de l'absence de trois représentants des administrations, représentants non encore désignés.

C'est sans doute pourquoi, à la même date, rien n'a été décidé en ce qui concerne les dossiers qui doivent être soumis à l'autorité militaire.

Mais, après tout, pour raisonner à la manière d'un haut personnage, — haut par le poste sinon par l'intelligence, — il est des A. C. de 14-18 dont les dossiers sont encore en instance plus de trente ans après ; les A. C. de 39-45 peuvent bien avoir autant de bonne volonté. Quant aux P. G., ils ont attendu cinq ans la libération... Alors, ils peuvent bien patienter !...

\* \* \*

Comme, dans un autre ordre d'idées, peuvent patienter les familles de nos camarades morts en Allemagne et inhumés dans des territoires maintenant polonais.

Nous avons tenu nos adhérents au courant des démarches faites par l'U. N. A. C. à ce sujet.

Au ministère des A. C., nous le savons, le nécessaire a été fait auprès des services du quai d'Orsay, seuls habilités à mener les négociations avec le gouvernement polonais.

Depuis, la question semble s'être perdue dans les sables et nul n'en a plus de nouvelles, si ce n'est qu'au ministère des Affaires étrangères on considérerait que le moment est mal choisi pour traiter de ce problème.

Pourtant, à en croire les représentants à Paris de la Pologne, sollicités par des familles anxieuses de voir revenir les cendres d'êtres chers, — le gouvernement de Varsovie serait tout prêt, non seulement à accorder le transfert en France des corps de nos camarades de misère, mais encore à l'entourer du cérémonial militaire réservé aux morts pour la patrie.

Dès lors, qu'attend-on ?...

M. L. C. M.

### CARNET DU MOIS

#### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de : Paul, fils de Louis MAUREL, à Rabastens (Tarn).

Yveline, fille de Jules LAUVAUX, notre collaborateur au bulletin.

Alain, fils de notre ami et membre du bureau, André GARFINKEL.

Et celle, enfin (tenez-vous bien), d'Hervé, fils de notre ami ROPAGNOL, dit « le baron ».

Nous apprenons également avec plaisir la naissance de deux petites filles :

Mireille, chez notre ami QUESNEL Jo, dans le Calvados, et

Odette, fille de notre ami Charles DUBUS, à Sannois.

Nos félicitations les plus sincères accompagnées de meilleurs vœux aux nouveaux nés et leurs sympathiques parents.

#### MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre camarade Georges MARDIROSSIAN avec Mlle Jeannine SOLLEVANTI.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 18 février, à 16 h. 15, en l'église Saint-Joseph, à Nice.

Nos bien sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

#### DÉCÈS

Nous avons la douleur de faire part du décès de notre camarade Armand BADEROT.

Armand BADEROT est mort subitement à Lunéville, le 27 mars 1950.

A sa veuve et à sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances et l'expression de nos sentiments attristés.

Nous apprenons avec tristesse la mort de :

Notre camarade Germain PEYROCHE, d'Yssingaux (Haute-Loire), survenue le 21 septembre 1949, à Audincourt (Doubs).

Ainsi que celle de Lucien FEVRIER, le Bulletin nous étant revenu avec la mention « Décédé ».

# Vision noire de Stettin : REIHERVERDERHAFEN

A gauche de la route Stettin--Altdam, les immenses grues de ce port charbonnier s'apercevaient de très loin, pointant vers le ciel poméranien leurs gigantesques carcasses de ferraille.

Ce fut le 1<sup>er</sup> septembre de l'An I de notre captivité que nous fûmes transférés, cent hommes exactement, dans ce nouveau kommando de travail.

Au premier abord nous avions trouvé le baraquement assez confortable ; un grand couloir en formait le milieu et sur ses côtés se trouvait un alignement de petites chambres, dans chacune desquelles huit P. G. devaient élire résidence.

Nous étions très à l'étroit dans ces petites « carrées » ; rien que les lits, dont deux à trois « étages », occupaient la majeure partie des lieux. Une table, deux placards, quelques bancs et, dans un coin, un poêle que nous alimentions avec du charbon volé sur les quais, complétaient l'ameublement de notre « home ».

Si nous avions trouvé là une nouvelle habitation presque confortable, nous comprimes de suite que le travail que nous devions fournir n'était pas, et de loin, de tout repos. Ce « boulot » consistait à procéder aux chargements et déchargements des bateaux, péniches ou wagons de charbon et minerais de fer qui affluaient continuellement, matières premières dont la « Gross-Deutschland » avait tant besoin.

Souvent aussi, c'étaient des trains complets de chaux, phosphates, phosphores et autres produits poudreux qui nous brûlaient muqueuses et plante des pieds, qu'il nous fallait transvider dans les immenses cales de ces bateaux nordiques.

Aussi, sauf par les temps de grands froids, l'activité de ce port ne se trouvait jamais ralentie, le jour comme la nuit.

Sur la totalité de ce camp, trois équipes de 33 hommes furent formées, trois équipes qui effectuèrent chacune huit heures de travail ininterrompues sur les quais ou dans les profondeurs des bateaux : trois factions de 6 h. à 14 h., de 14 h. à 22 h. et pour l'équipe de nuit, de 22 h. à 6 h. du matin.

Souvent, très souvent même, lorsqu'il y avait affluence de bateaux, ce roulement se trouvait simplifié : huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de travail, etc., à notre grand désespoir, soit seize heures de « boulot » sur vingt-quatre.

Et vraiment ce travail n'était pas une « rigolade » surtout quand le manche de la fourche se trouvait entre les mains d'un bureaucrate ou d'un apprenti pharmacien.

Le minerais de fer est très lourd à remuer et, lorsque nous sortions, pliés en deux, d'une cale de gros charbon ou de briquettes, après huit heures de nuit, la petite lampe à carbure attachée à la ceinture et le teint du plus beau noir, nous n'étions pas fâchés, vraiment, de retrouver notre paillasse, noire, elle aussi.

Travail dangereux parfois ! Moi-même fus coincé une belle nuit, à l'intérieur d'un wagon, par une benne maniée par un « schleuh » maladroit.

Il y eut aussi des jambes fracturées à l'intérieur des cales, toujours par les terribles mâchoires de ces bennes d'acier.

Nous avions de bons moments, sur ces bateaux, au début du remplissage, lorsque les grues parvenaient à travailler seules.

Quelquefois nous « tombions » sur un personnel du bord très chic, surtout quand c'étaient des Suédois ; alors, nous trouvions à manger et à fumer à notre grande satisfaction.

L'équipe de nuit avait souvent la « chance », dans les périodes d'alertes aériennes, de passer de longues heures dans les sous-sols voisins où nous disputions d'ininterminables parties de belote.

Nous entretenions des relations assez cordiales avec les ouvriers civils, de vieux dockers inaptes pour le moment au service militaire nazi, mais malheureusement nos « wartmann », des soldats allemands genre « brute-épaisse », nous surveillaient de très près, nous gratifiant à longueur de journée de « los-los » et de « raus » fort peu goûtés par nous, « Franzosen ».

Que de fois après avoir mis le pied sur un bateau hospitalier nous nous en trouvions délogés avec la crosse de nos « vert de gris » dans le bas des reins, sans avoir réussi à déguster l'assiette de soupe qui, par des mains généreuses, nous avait été servie.

L'hiver 40-41 nous fut particulièrement pénible

dans ce port de la Baltique où la température était descendue à - 28°.

J'ai toujours à l'esprit une certaine nuit, la plus froide de toute ma captivité (il faisait - 26°), où j'ai, avec l'ami Polo, accroché des wagons de minerais de fer de dix heures du soir à six heures du matin.

Par ces grands froids l'activité du port était presque nulle. Les bateaux, malgré le travail des brise-glaces, ne pouvaient accoster, l'épaisseur de la glace allant jusqu'à 40 centimètres à certains endroits. Mais nous autres, P. G., n'étions pas réduits au chômage pour si peu.

La direction du port, profitant du gel total des terrains marécageux environnants, avait décidé de nous faire couper tous les osiers qui poussaient dans ces immenses terrains vagues.

Armés d'une petite serpe, il nous fallait couper, mettre en bottes et porter en bordure de la route ces arbrisseaux recouverts de glace et de givre.

Mal chaussés, les jambes entourées de vieux chiffons, travailler dur, était une obligation, sinon nous gelions sur place.

Que de camarades, à la suite de ces terribles journées de l'osier, durent subir l'amputation d'un ou de plusieurs orteils gelés.

Aussi ce fut avec joie que nous vîmes apparaître les premiers rayons d'un soleil printanier et, début juin, nous quittions ces lieux maussades et noirs comme notre cafard.

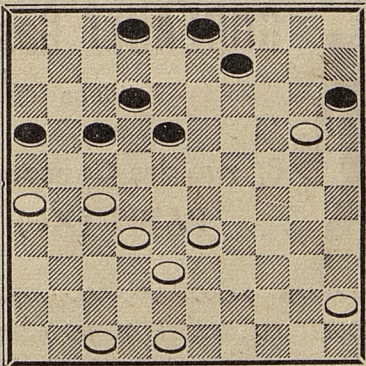
Reiherverderhafen, avec ses grues comme des squelettes, ses baraquements si sales, ses quais si noirs, noirs comme les pauvres « gefangenen » qui « trimaient » dans les cales si noires, si noires, tu nous as présenté des scènes que l'on eût pu croire inspirées de l'Apocalypse.

Louis HOUOT.

## Jeu de Dames

### CHRONIQUE N° 14

Problème n° 14, par M. Marius Fabre, le regretté ex-champion du monde.



Les blancs jouent et gagnent, d'après une partie Rajchenbach-Keller.

### Solution du problème n° 13, de M. Maurice Nicolas.

- 1. 36.31 (27 x 36). 2. 47.41 (36 x 47). 3. 37.32 (28 x 37). 4. 48.42 (37 x 48). 5. 26.21 (16 x 27). 6. 39.34 (48 x 28). 7. 34 x 5 (47 x 29). 8. 30 x 8 (3 x 12). 9. 5 x 42 gagne.

### COMMENT JOUER AUX DAMES

#### Partie Ghestem-Roozenburg.

Championnat du Monde 1948 (Rotterdam-Hollande)

- 1. 33.28 (20.24). 2. 39.33 (17.21). 3. 31.26 (14.20). 4. 26 x 17 (12 x 21) 5. 44.39 (7.12). 6. 37.31 (21.26). 7. 32.27 (26 x 37). 8. 41 x 32 (18.23). 9. 46.41 (11.17). 10. 41.37 (17.21). 11. 50.44 (21.26). 12. 36.31 (13.18). 13. 47.41 (9.13). 14. 41.36 (6.11). 15. 34.29 (23 x 34). 16. 40 x 29 (4.9). 17. 44.40 (20.25). 18. 29 x 20 (25 x 14). 19. 40.34 (19.24). 20. 34.30 (14.19). 21. 27.22 (18 x 27). 22. 31 x 22 (1.6). 23. 37.31 (26 x 37). 24. 32 x 41 (11.17). 25. 22 x 11 (16 x 7). 26. 42.37 (12.18). 27. 48.42 (7.12). 28. 37.31 (2.7). 29. 28.22 (18 x 27). 30. 31 x 22 (15.20). 31. 45.40 (7.11). 32. 40.34 (11.16). 33. 36.31 (20.25). 34. 41.36 (12.17). 35. 22 x 11 (6 x 17). 36. 38.32 (13.18). 37. 43.38 (9.13). 38. 49.43 (10.14). 39. 31.26 (17.21). 40. 26 x 17 (24.29). 41. 34 x 12 (25 x 34). 42. 39 x 30 (13.18). 43. 12 x 23 (19 x 28). 44. 30.24 (8.12). 45. 17 x 8 (3 x 12). 46. 35.30 (5.10). 47. 30.25 (10.15). 48. 25.20 (14 x 25). 49. 24.19 (12.18). 50. 19.14 (15.20). 51. 38.32 (28 x 37). 52. 14.10 (37.42). 53. 10.4 (42.48). 54. 4 x 22 (20.24). 55. 22.18 (24.30). 56. 18.40 (30.35). 57. 40.23 (48.39). 58. 23.12 (39.22). 59. 12.34 (16.21). 60. 34.43 (21.26). 61. 43.34 (22.27). 62. 34.7 (25.30).

Les blancs abandonnent.

### LES JOLIES COMBINAISONS DU DAMIER

#### Deux Triple-Coup-Turcs.

1<sup>er</sup> par M. S. Bizot (sans intervalle entre les prises). Position. Blancs. 14 pions à 9. 12. 18. 22. 24. 28. 29. 31. 34. 37. 39. 40. 41. 49.

Noirs. 3 dames à 2. 15. 16. 1 pion à 25.

Les blancs gagnent par :

- 1. 37 x 32 2 x 33
- 2. 29 x 38 15 x 27
- 3. 32 x 21 16 x 17
- 4. 22 x 11 gagne

#### 2<sup>e</sup> Coup Turc.

Position. Blancs. 1 dame à 18. 12 pions à 13. 22. 24. 28. 29. 31. 32. 34. 39. 41. 45. 49.

Noirs. 3 dames à 3. 15. 19. 4 pions à 2. 6. 11. 25.

Les blancs gagnent par :

- 1. 45 x 40 19 x 33
- 2. 29 x 38 15 x 27
- 3. 32 x 21 3 x 26
- 4. 22 x 17 26 x 22
- 5. 18 x 36 gagne

### NOUVELLES

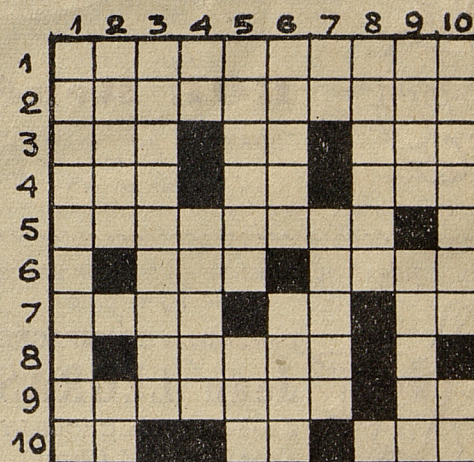
Résultats du Championnat de Paris 1950, dans le prochain numéro.

Pierre PEROT.

## MOTS CROISÉS

par VICTOR MICHAUD

### Problème n° 14.



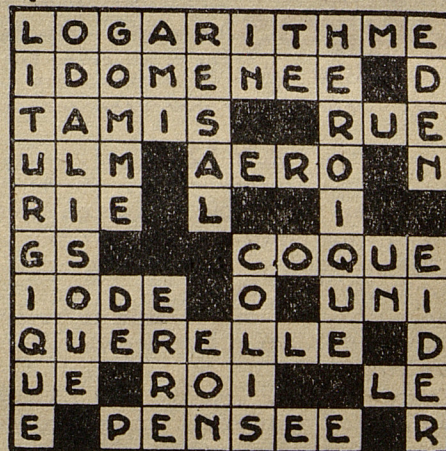
#### Horizontalement :

- 1. Fleur de la Passion. — 2. Dont on retire un liquide utile à la cuisine. — 3. « Fils », en langue celtique. Consonne double. Article. — 4. Pieux. Nom vulgaire du « paresseux ». Animal mou, contractile. — 5. Enfermer. — 6. Ecrivain français. Créateur. — 7. Ancien nom d'un pays d'Europe. Deux voyelles. Terminaison d'infinif. — 8. Sac à liquides. — 9. Chose absurde. Couture. — 10. Conjonction. Article. Mesure agraire.

#### Verticalement :

- 1. Qui vient d'une ancienne ville d'Italie. — 2. Prénom masculin. Phonétiquement : enlevé. — 3. Action de se séparer. — 4. Possessif. Esclave syrien, chef de la première guerre servile. — 5. Sans instruction. Semblable. — 6. Achever. Vase renfermant des cendres. — 7. Phonétiquement : femme qui fit verser beaucoup de sang. Armes. — 8. Résultat du travail. — 9. Singulier d'un nom qui ne s'emploie qu'au pluriel. Qui montre sa gaité. — 10. Pratiquer. Pronom personnel.

### Solution du n° 13.



**Bernard DUBOIS**

5, rue Corneille  
**MONTLUÇON**  
(Allier)

détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**

**Maison BIGOT**

186, avenue Jean-Jaurès,  
**PARIS (19<sup>e</sup>)**  
(Métro Porte-de-Pantin)



Pour toutes vos plantations  
arbres fruitiers, chênes truffiers,  
vignes de cuve, raisin de table, bou-  
tures et racines, griffes d'asperges,  
adressez-vous à

**ROL René**

Pépinieriste  
**BORRÈZE, par TARASCON**  
(Dordogne)

qui fait des prix  
exceptionnels à tous les anciens prisonniers



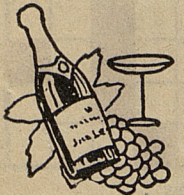
Camarades qui désirez du Champagne  
de 1<sup>re</sup> qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

**Jean LEGRAS**

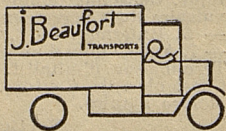
2, rue de l'Allée, **CHOUILLY**  
par **ÉPERNAY (Marne)**

Livraison à domicile

**BEAUFORT Julien**

**TRANSPORTS**

**IANVILLE (E.-et-L.)**



**BIJOUTIER - JOAILLIER**  
Fabricant

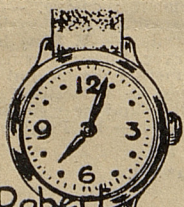
2, r. du Bourg-l'Abbé  
**PARIS (3<sup>e</sup>)**  
(Réaumur-Arts-et-Métiers)

Tél. : **TUR 49-10**

Bagues - Clips  
Bracelets-montres

**Robert Legros**  
2x. RG du IC et IA

Transformations - Réparations  
Prix de fabrique aux Ex-P.G  
et à leurs familles.

**AVIS**

N'oubliez pas votre cotisation pour 1949. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1949 que vous collerez sur votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité. **Merci.**

**Hôtel de France**

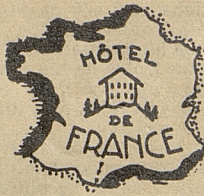
**MONT-LOUIS (P.-O.)**  
1.600 m. d'altitude

**J. ESCARO**

Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort

**J. DAMPFHOFFER**

**TAILLEUR**

71, rue Royale, 71  
**VERSAILLES (S.-et-O.)**

**TIMBRES**

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

**P. BOULAIS**

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7  
**PARIS (20<sup>e</sup>)**

**GOREAULT Gaston**

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8  
**PARIS (XI<sup>e</sup>)**



ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE...

Si, comme elle, vous voulez  
braver la pluie, notre camarade

**CORNU**

63, boulevard Sébastopol  
**PARIS (4<sup>e</sup>)**

se fera un plaisir de vous fournir un  
imperméable pratique et élégant

**PÊCHE ET SPORTS**

124, rue Nationale  
**PARIS (13<sup>e</sup>)**

5 % de remise  
aux ex-P. G.



Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,  
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

Impr. Paris. Réunies (Raymond Séguin, Directeur général)  
10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9<sup>e</sup>).

**CAMARADES QUI VOYAGEZ,**  
n'allez pas en Touraine  
sans passer chez

**SURGE**

(ex-Tischler du Camp)

**CAFE - BAR - TABAC**

145, rue Felvette  
**TOURS (Indre-et-Loire)**



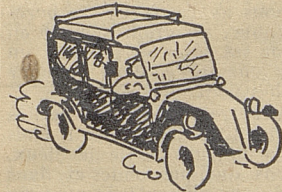
Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à

**GOREL**

Vous aurez un taxi  
Tél. 45-45 et 64-14

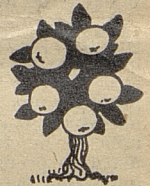


Pour avoir une belle récolte,  
une belle coupe d'arbres fruitiers  
et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

**Antoine SELVE**

22, rue de la Barrère, 22  
**ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)**



**CHARCUTIERS!** je serais fabricant de saucissons  
cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements,  
s'adresser à

**M. JOMAT**

Boucher-charcutier

**NIBELLE (Loiret)**

**JOSÉ**

95, rue St-Dominique  
**PARIS-7<sup>e</sup>**

Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

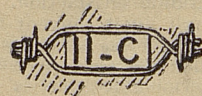
donnent satisfaction

à la femme la plus exigeante !



Si vous rencontrez un ancien camarade  
du IC qui ne soupçonne pas l'existence  
de notre Amicale, donnez-lui notre  
adresse ou faites-nous connaître la sienne  
nous lui enverrons un spécimen de notre  
journal et une fiche d'adhésion.

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez  
le chercher un jour à notre perma-  
nence du mardi.

Prix imposé :

A l'Amicale . . . 30 fr.

Expédié chez vous. 35 fr.